

Image not found or type unknown



J'ai voler dans un magasin pour 5€

Par **mmaa**, le **21/02/2013** à **08:23**

Bonjour,

Il y a quelques jours j'ai volé pour 5€, et le magasin à fait signé a mes parent(je suis mineur) une plainte, la chose la plus stupide que j'ai jamais faite et je me sens si nul enfin bref j'aimerais savoir si cela me vaudra un casier judiciaire, ou si cela donnera suite... j'ai tellement honte, car toute la carrière que je voulais entreprendre et fichu en l'aire si j'ai un casier...

Merci d'avance
cordialement

Par **Legalacte**, le **21/02/2013** à **11:02**

Bonjour,

Il n'y a aucun risque qu'un vol de 5 € soit inscrit sur votre casier judiciaire.